

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Adhésif Millennium de IKO – Ensemble de cartouches de 1,5 L – Partie 1 de 2
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Adhésif moussant
NUMÉRO DU PRODUIT	1AD0001
FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Adhésif
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Industries ltée 160 IKO Way Hagerstown, MD 21740 États-Unis
SITE INTERNET	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC : 1-613-996-6666 (informations 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR	DANGER
SYMBOLE(S)	
CLASSIFICATION	Toxicité aiguë – Catégorie 4 Irritation oculaire – Catégorie 2A Sensibilisation des voies respiratoires – Catégorie 1 Irritation cutanée – Catégorie 2 Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Toxicité particulière pour un organe précis (exposition répétée) – Catégorie 2 Toxicité particulière pour un organe précis (exposition unique) – Catégorie 3
MENTIONS DE DANGER	H315 Cause une irritation cutanée. H317 Peut causer une réaction allergique cutanée. H319 Cause une irritation oculaire grave. H332 Dangereux si inhalé. H334 Si inhalé, peut causer une allergie, des symptômes d'asthme ou des difficultés respiratoires. H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires. H373 Peut endommager les organes lors d'exposition prolongée ou répétée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

MISES EN GARDE

P260 Éviter d'inhalier la poussière, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.
P264 Se laver à fond après la manutention.
P271 N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans une zone ventilée adéquatement.
P272 Ne pas permettre les vêtements contaminés à l'extérieur du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.
P285 Si la ventilation est inadéquate, porter une protection respiratoire.
P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver la zone touchée à grande eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible et continuer à rincer.
P312 Si l'on ressent un malaise, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISON ou avec un médecin.
P314 Si l'on ressent un malaise, obtenir des soins médicaux.
P320 Traitement particulier (consulter l'étiquette du produit).
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, obtenir des soins médicaux.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, obtenir des soins médicaux.
P342 En cas de symptômes respiratoires, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P362 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P403+P233 Entreposer dans un endroit ventilé adéquatement. Garder les couvercles bien fermés.
P405 Entreposer sous clé.
P501 Éliminer le contenu et le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

NFPA

Santé : 1
Inflammabilité : 1
Instabilité : 0

SIMD

Santé : 1
Inflammabilité : 1
Dangers physiques : 0

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (p/p)	NUMÉRO CAS
Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	25 à 50	9016-87-9



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle	25 à 50	101-68-8
Diisocyanate de méthylène diphényle	2,5 à 10	26447-40-5

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	En cas de surexposition, amener le patient à l'air frais et consulter un médecin. En cas de perte de connaissance, placer le patient en position latérale stable pour le transport. Appeler immédiatement un médecin.
INGESTION	Rincer la bouche avec de l'eau. Boire 1 à 2 verres d'eau, mais NE PAS faire vomir. Ne pas donner de liquides à une personne somnolente, convulsive ou inconsciente. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration. Demander un traitement médical.
CONTACT CUTANÉ	En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.
CONTACT OCULAIRE	Rincer l'œil ouvert pendant 20 minutes à l'eau courante. Appeler immédiatement un médecin.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
SOINS MÉDICAUX	Les symptômes d'empoisonnement peuvent même apparaître après plusieurs heures; par conséquent, une observation médicale est nécessaire pendant au moins 48 heures après l'accident.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS	Dioxyde de carbone, sable, poudre d'extinction. Ne PAS utiliser d'eau.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie adaptées à l'environnement. Le produit réagit avec l'eau. La réaction peut produire de la chaleur ou des gaz. Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges d'air et de vapeur explosifs est possible.
INFLAMMABILITÉ	Sans objet.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	176 °C (349 °F)
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : 0,9 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : 6,7
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

ÉPI SPÉCIFIQUE POUR LES POMPIERS Vêtements de protection et appareil de protection respiratoire.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle décrit dans la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune mesure particulière n'est requise.

GESTION DES DÉVERSEMENTS

Couvrir le produit déversé avec la solution de neutralisation (voir ci-dessous) et mélanger. Attendre 15 minutes. Recueillir le matériau dans des conteneurs métalliques à tête ouverte. Répéter le processus de neutralisation et de nettoyage jusqu'à ce que la surface soit décontaminée. Appliquer le couvercle du fût, mais NE PAS le fixer. Laisser les conteneurs s'aérer pendant 72 heures pour permettre au dioxyde de carbone de s'échapper. Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le matériau contaminé comme un déchet conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales. Assurer une ventilation adéquate.

Solutions de neutralisation :

1. Un mélange de 90 % d'eau, 3 à 8 % d'hydroxyde d'ammonium ou d'ammoniaque concentré et 2 % de détergent liquide.

2. Mélange de 80 % d'eau et de 20 % de surfactant non ionique.

Appliquer la solution. Attendre 15 minutes. Recueillir dans un récipient à tête ouverte. Renouveler l'application jusqu'à ce que la surface soit décontaminée. Appliquer le couvercle du fût, mais NE PAS le fixer. Laisser les conteneurs s'aérer pendant 72 heures pour permettre au dioxyde de carbone de s'échapper. Fixer le couvercle du fût.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE MANIPULATION

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Empêcher la formation d'aérosols. Utiliser l'équipement de protection individuelle décrit dans la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE

Conserver les récipients hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger de l'humidité atmosphérique. Tenir à l'écart des flammes nues et des températures élevées. Température d'entreposage : 32 °F à 90 °F. Garder les récipients hermétiquement fermés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	Aucune information disponible.				
4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle	MPT : 0,005 ppm	MPT : 0,005 ppm Plafond : 0,02 ppm	MPT : 0,005 ppm Plafond : 0,01 ppm	Plafond : 0,2 mg/m ³	MPT : 0,05 mg/m ³ Plafond : 0,2 mg/m ³
Diisocyanate de méthylène diphényle	Aucune information disponible.				

Les produits MDI ont des propriétés d'avertissement médiocres, car la reconnaissance d'une odeur est bien supérieure à la VLE. Observer les réglementations locales et gouvernementales pour l'utilisation d'un respirateur.

MESURES D'INGÉNIERIE Assurer une ventilation adéquate.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE Utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé lorsque l'exposition à l'air est excessive. Consulter le fabricant du respirateur pour déterminer le type d'équipement approprié pour une application donnée. Respecter les limites d'utilisation du respirateur spécifiées par le fabricant.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Tablier. Vêtements de travail protecteurs.

Gants de protection : le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit, à la substance ou à la préparation. En raison de l'absence de tests, aucune recommandation concernant le matériau des gants ne peut être donnée pour le produit, la préparation ou le mélange chimique. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

Matériau des gants : caoutchouc chloroprène (CR), caoutchouc nitrile (NBR), caoutchouc butyle (BR). La sélection des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants : le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

PROTECTION DES YEUX Écran facial. Lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Lunettes de protection étanches.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

MESURES D'HYGIÈNE Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

AUTRES MESURES Aucune information disponible.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Liquide blanc cassé, ambre clair
ODEUR	Faible odeur aromatique
SEUIL OLFACTIF	Aucune information disponible.
pH	Aucune information disponible.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Aucune information disponible.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	Aucune information disponible.
POINT D'ÉCLAIR	176 °C (349 °F)
TAUX D'ÉVAPORATION	Aucune information disponible.
INFLAMMABILITÉ	Aucune information disponible.
LIMITES SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : 0,9 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : 6,7 Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
PRESSION DE VAPEUR	0 mm Hg
DENSITÉ DE VAPEUR	Aucune information disponible.
DENSITÉ RELATIVE	Aucune information disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Non miscible ou difficile à mélanger.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Aucune information disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE 1,12 g/cm³ (9,346 lb/gal) à 20 °C (68 °F)

VISCOSITÉ Aucune information disponible.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE Normalement stable.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES Le produit peut réagir violemment avec les bases et de nombreuses substances organiques, y compris les alcools et les amines. Le MDI réagit lentement avec l'eau pour former du gaz de dioxyde de carbone. Ce gaz peut provoquer l'expansion et la rupture des contenants scellés. Le contact avec l'humidité, d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates, ou des températures supérieures à 177 °C (350 °F), peut provoquer une polymérisation.

CONDITIONS À ÉVITER Exposition à des températures élevées. Humidité.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES Réagit en présence d'amines, de solutions d'alcali caustique, d'alcools, d'ammoniaque, d'oxydants, d'acides, de polyols. Réagit au contact de l'eau formant du dioxyde de carbone. Peut causer la rupture de contenants scellés si contaminés avec de l'eau.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, fumée noire, dense, cyanure d'hydrogène, acide isocyanique, autres composés indéterminés. Le contact avec l'humidité, d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates, ou des températures supérieures à 177 °C (350 °F), peut provoquer une polymérisation.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE

VALEURS DL/CL50 PERTINENTES POUR LA CLASSIFICATION		
--	--	--

101-68-8 4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle		
---	--	--

Oral	DL50	2 200 mg/kg (souris)
------	------	----------------------

L'exposition répétée ou prolongée aux MDI peut provoquer une sensibilisation à l'isocyanate (asthme chimique) chez certains individus, les faisant réagir à l'exposition à l'isocyanate à des concentrations en deçà des limites d'exposition établies. Les symptômes incluent des serremments de poitrine, une respiration sifflante, de la toux et de l'essoufflement. Les effets peuvent être retardés. La surexposition peut causer des lésions pulmonaires, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Le contact cutané répété ou prolongé peut causer une irritation menant à une dermatite. Une sensibilisation cutanée peut aussi survenir. Des lésions pulmonaires ont été observées chez des animaux de laboratoire



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

après une exposition excessive et répétée à des gouttelettes d'aérosol de MDI/polymère MDI. Des tumeurs pulmonaires ont été observées chez des animaux de laboratoire exposés à des gouttelettes d'aérosol de MDI/polymère MDI (6 mg/m) pendant toute leur vie. Les tumeurs sont apparues en même temps que l'irritation respiratoire et les lésions pulmonaires. Les directives d'exposition actuelles devraient protéger contre ces effets.

Ce produit est nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Ce produit peut provoquer une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. L'inhalation répétée de vapeurs peut provoquer une réaction allergique respiratoire, dont l'apparition peut être retardée de plusieurs heures après l'exposition. Ce produit est irritant pour les yeux. Les symptômes comprennent des démangeaisons, des brûlures, des rougeurs et des larmolements. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR LA SUREXPOSITION

Aucune information disponible.

PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION

Contact cutané.

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Effet irritant. Les symptômes incluent des démangeaisons, des brûlures, des rougeurs et des larmolements.

PEAU Irritant cutané. Irrite la peau et les muqueuses. Sensibilisation possible par contact avec la peau.

INHALATION Sensibilisation possible par inhalation. Réaction allergique pulmonaire comme l'asthme, ce qui inclut la toux, une respiration sifflante, des serremments et des douleurs de poitrine, une respiration difficile et de l'essoufflement, une irritation des voies respiratoires supérieures incluant des brûlures de la bouche, de la gorge et de la poitrine.

INGESTION L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) – EXPOSITION UNIQUE

Aucune information disponible.

STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) – EXPOSITION RÉPÉTÉE

Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

CANCÉROGÉNÉICITÉ

CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER)		
9016-87-9	Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	Classe 3
101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle	Classe 3

NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM)
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (OCCUPATIONAL SAFETY & HEALTH ADMINISTRATION)
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE Aucune information disponible.

FONCTIONS SEXUELLES ET FERTILITÉ Aucune information disponible.

MUTAGÉNÉICITÉ DES CELLULES GERMINALES Aucune information disponible.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ Aucune information disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Aucune information disponible.

BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ Aucune information disponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Aucune information disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLIMINATION Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux réglementations officielles. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

NUMÉRO ONU :	
DOT	Non réglementé
ADN, IMDG, LATA	Non réglementé
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU :	
DOT	Non réglementé
ADN, IMDG, LATA	Non réglementé
CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT :	
DOT	Non réglementé
ADN, IMDG, LATA	Non réglementé
GROUPE D'EMBALLAGE :	
DOT	Non réglementé
IMDG, LATA	Non réglementé
RISQUE ENVIRONNEMENTAL	Sans objet
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES UTILISATEURS	Sans objet
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC	Sans objet
TRANSPORT/INFORMATION ADDITIONNELLE	Selon CERCLA, MDI (CAS 101-68-8) affiche une quantité à déclarer (RQ) égale à 5 000 livres. Les quantités moindres que la quantité à déclarer ne sont pas réglementées dans le transport.
« RÈGLEMENT TYPE » DE L'ONU	Non réglementé

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

RÉGLEMENTATIONS ET LÉGISLATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE

SARA

SECTION 355 (SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES)

Aucun des ingrédients n'est répertorié

Section 313 (LISTES DE TOXIQUES CHIMIQUES PARTICULIERS)

9016-87-9	Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues
101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

TSCA (TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT)

Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire

PROPOSITION 65

SUBSTANCES CHIMIQUES CONNUES POUR CAUSER LE CANCER :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SUBSTANCES CHIMIQUES CONNUES POUR CAUSER LA TOXICITÉ REPRODUCTIVE CHEZ LES FEMELLES :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SUBSTANCES CHIMIQUES CONNUES POUR CAUSER LA TOXICITÉ REPRODUCTIVE CHEZ LES MÂLES :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SUBSTANCES CHIMIQUES AYANT DES EFFETS TOXIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

LIS (LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES) DU CANADA

Tous les ingrédients de ce produit sont sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada ou sont exemptés des exigences de la LIS :

LISTE DE « DROIT DE SAVOIR » DU NEW JERSEY :

9016-87-9	Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
-----------	---

101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphenyle
----------	--

LISTE SPÉCIALE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DU NEW JERSEY :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

LISTE DE « DROIT DE SAVOIR » DE LA PENNSYLVANIE :

101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphenyle
----------	--

LISTE SPÉCIALE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DE LA PENNSYLVANIE :

101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphenyle	E
----------	--	---

CATÉGORIES DE CANCÉROGÉNÉCITÉ :

EPA (ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY)

9016-87-9	Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	CBD
-----------	---	-----

101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphenyle	D, CBD
----------	--	--------

VLE (VALEUR LIMITE D'EXPOSITION) ÉTABLIE PAR L'ACGIH

Aucun des ingrédients n'est répertorié.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

MAK (CONCENTRATION MAXIMALE EN MILIEU DE TRAVAIL) EN ALLEMAGNE		
101-68-8	4,4'-diisocyanate de méthylène diphényle	4
9016-87-9	Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	4

NIOSH-CA (NATIONAL INSTITUTE FOR OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH)	
Aucun des ingrédients n'est répertorié.	

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES CHIMIQUES : une évaluation de la sécurité des substances chimiques n'a pas été effectuée.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS	24 janvier 2021
REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/FDS DU	(nouvelle)
PRÉPARÉE PAR	Département SSE
INFORMATIONS GÉNÉRALES	1 888 766-2468
SITE INTERNET	www.iko.com
AUTRES INFORMATIONS ET DIVULGATIONS	Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Ces informations sur la sécurité des produits sont fournies pour aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons déployé des efforts raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit échappent à notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou qui sont liés à ceux-ci.

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Adhésif Millennium de IKO – Ensemble de cartouches de 1,5 L – Partie 2 de 2
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Adhésif moussant
NUMÉRO DU PRODUIT	Aucun

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Adhésif
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Industries Itée 160 IKO Way Hagerstown, MD 21740 États-Unis
SITE INTERNET	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC : 1-613-996-6666 (informations 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR	AVERTISSEMENT
SYMBOLE(S)	
CLASSIFICATION	Effets sur les yeux – Catégorie 2A Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Irritation cutanée – Catégorie 2
MENTIONS DE DANGER	H315 Cause une irritation cutanée. H317 Peut causer une réaction allergique cutanée. H319 Cause une irritation oculaire grave.
MISES EN GARDE	P261 Éviter de respirer la poussière, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations. P264 Se laver à fond après la manutention. P272 Ne pas permettre les vêtements contaminés à l'extérieur du lieu de travail. P290 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et un équipement de protection du visage. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. P321 Traitement particulier (consulter l'étiquette du produit). P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, obtenir des soins médicaux. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, obtenir des soins médicaux. P362 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P501 Éliminer le contenu et le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

NFPA Santé : 1
Inflammabilité : 1
Instabilité : 0

SIMD Santé : 1
Inflammabilité : 1
Dangers physiques : 0

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (p/p)	NUMÉRO CAS
N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	≤ 2,5	1760-24-3

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION En cas de surexposition, amener le patient à l'air frais et consulter un médecin. En cas de perte de connaissance, placer le patient en position latérale stable pour le transport. Appeler immédiatement un médecin.

INGESTION Rincer la bouche avec de l'eau. Boire 1 à 2 verres d'eau, mais NE PAS faire vomir. Ne pas donner de liquides à une personne somnolente, convulsive ou inconsciente. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration. Demander un traitement médical.

CONTACT CUTANÉ Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.

CONTACT OCULAIRE Rincer l'œil ouvert pendant 20 minutes à l'eau courante. En cas d'irritation de l'œil, obtenir un traitement médical.

SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES Se référer à la section 11, Informations toxicologiques, pour plus d'informations.

SOINS MÉDICAUX Aucune information disponible.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS Aucune information disponible.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie adaptées à l'environnement. Les solides séchés peuvent brûler et dégager des fumées et des vapeurs toxiques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

INFLAMMABILITÉ Aucune information disponible.

PROPRIÉTÉS :

POINT D'ÉCLAIR > 350 °C (> 662 °F)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : 0,9
DANS L'AIR Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : 6,7

TEMPÉRATURE D'AUTO- Ce produit n'est pas auto-inflammable.
INFLAMMATION

ÉPI SPÉCIFIQUE POUR LES Vêtements de protection et appareil de protection respiratoire.
POMPIERS

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS
PERSONNELLES, MESURES
DE PROTECTION ET
PROCÉDURES D'URGENCE

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle décrit dans la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

Critères d'action de protection pour les produits chimiques :

CAP-1 :		
67762-90-7	Silice amorphe synthétique	120 mg/m ³
1760-24-3	N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	23 mg/m ³

CAP-2 :		
67762-90-7	Silice amorphe synthétique	1 300 mg/m ³
1760-24-3	N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	250 mg/m ³

CAP-3 :		
67762-90-7	Silice amorphe synthétique	7 900 mg/m ³
1760-24-3	N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	1 500 mg/m ³

PRÉCAUTIONS
ENVIRONNEMENTALES

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface ou souterraines.

GESTION DES
DÉVERSEMENTS

Éliminer le matériel contaminé comme un déchet conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales. Utiliser de l'eau, si nécessaire, avec des agents nettoyants.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE
MANIPULATION

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Ouvrir les conteneurs dans un endroit bien ventilé et éviter de respirer les vapeurs de l'espace de



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

tête. Utiliser l'équipement de protection individuelle décrit dans la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE Entreposer à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Aucune information disponible.				

MESURES D'INGÉNIERIE Assurer une ventilation adéquate.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE Pas nécessaire, si la pièce est bien ventilée.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Vêtements de travail protecteurs.

Gants de protection : le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit, à la substance ou à la préparation. En raison de l'absence de tests, aucune recommandation concernant le matériau des gants ne peut être donnée pour le produit, la préparation ou le mélange chimique. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation.

Matériau des gants : caoutchouc nitrile (NBR), caoutchouc chloroprène (CR). La sélection des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants : le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

PROTECTION DES YEUX Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

MESURES D'HYGIÈNE Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

AUTRES MESURES Aucune information disponible.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Liquide incolore
ODEUR	Polyéther
SEUIL OLFACTIF	Aucune information disponible.
pH	9 à 10 à 20 °C
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Aucune information disponible.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	Aucune information disponible.
POINT D'ÉCLAIR	> 350 °C (> 662 °F)
TAUX D'ÉVAPORATION	Aucune information disponible.
INFLAMMABILITÉ	Le produit n'est pas inflammable.
LIMITES SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : 0,9 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : 6,7 Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
PRESSION DE VAPEUR	Aucune information disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR	Aucune information disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Aucune information disponible.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Aucune information disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	0,98 g/cm ³ (8,178 lb/gal)
VISCOSITÉ	Aucune information disponible.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE Stable, dans les conditions d'entreposage recommandées.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux spécifications. Aucune réaction dangereuse connue.
CONDITIONS À ÉVITER	Exposition à des températures élevées.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Réagit avec les agents oxydants.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxyde d'étain

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE	Aucune information disponible.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR LA SUREXPOSITION	Aucune information disponible.
PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION	Contact avec la peau.
EFFETS SUR LA SANTÉ :	
YEUX	Peut irriter les yeux. Les symptômes comprennent des démangeaisons, des brûlures, des rougeurs et des larmoiements. Peut provoquer des brûlures oculaires.
PEAU	Irritant pour la peau. Sensibilisation possible par contact avec la peau.
INHALATION	Réaction allergique pulmonaire telle que l'asthme, avec toux, respiration sifflante, douleur et oppression thoracique, difficulté à respirer et essoufflement; irritation des voies respiratoires supérieures, avec brûlure de la bouche, de la gorge et de la poitrine.
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) – EXPOSITION UNIQUE	Aucune information disponible.
STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) – EXPOSITION RÉPÉTÉE	Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

CANCÉROGÉNÉICITÉ

CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER)
--

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (OCCUPATIONAL SAFETY & HEALTH ADMINISTRATION)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE	Aucune information disponible.
---------------------------------	--------------------------------

FONCTIONS SEXUELLES ET FERTILITÉ	Aucune information disponible.
----------------------------------	--------------------------------

MUTAGÉNÉICITÉ DES CELLULES GERMINALES	Aucune information disponible.
---------------------------------------	--------------------------------

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ	Aucune information disponible.
-------------	--------------------------------

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Aucune information disponible.
------------------------------	--------------------------------

BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ	Aucune information disponible.
----------------------------	--------------------------------

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Aucune information disponible.
------------------------------	--------------------------------

INFORMATIONS GÉNÉRALES	Classe 1 de danger pour l'eau (auto-évaluation) : peu dangereux pour l'eau.
------------------------	---

Ne pas laisser le produit non dilué ou en grande quantité atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. Danger pour l'eau potable en cas de fuite dans le sol, même en petites quantités.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLIMINATION	Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement
------------------------------------	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

spécial conformément aux réglementations officielles. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

NUMÉRO ONU :
DOT Non réglementé
ADN, IMDG, LATA Non réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE
TRANSPORT DE L'ONU :
DOT Non réglementé
ADN, IMDG, LATA Non réglementé

CLASSE(S) DE DANGER
POUR LE TRANSPORT :
CLASSE DOT Non réglementé
CLASSE AND/R Non réglementé

GROUPE D'EMBALLAGE :
DOT Non réglementé
IMDG, LATA Non réglementé

RISQUE ENVIRONNEMENTAL Sans objet

PRÉCAUTIONS
PARTICULIÈRES POUR LES
UTILISATEURS Sans objet

TRANSPORT EN VRAC SELON
L'ANNEXE II DE
MARPOL 73/78 ET LE
RECUEIL IBC
« RÉGLEMENT TYPE » DE
L'ONU Non réglementé

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

RÉGLEMENTATIONS ET LÉGISLATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET
D'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE

SARA

SECTION 355 (SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 313 (LISTES DE TOXIQUES CHIMIQUES PARTICULIERS)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

TSCA (TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT)

Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire.

PROPOSITION 65

SUBSTANCES CHIMIQUES CONNUES POUR CAUSER LE CANCER :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SUBSTANCES CHIMIQUES CONNUES POUR CAUSER LA TOXICITÉ REPRODUCTIVE POUR LES FEMELLES :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SUBSTANCES CHIMIQUES CONNUES POUR CAUSER LA TOXICITÉ REPRODUCTIVE CHEZ LES MÂLES :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

SUBSTANCES CHIMIQUES AYANT DES EFFETS TOXIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

LIS (LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES) DU CANADA

Tous les ingrédients de ce produit sont sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada ou sont exemptés des exigences de la LIS :

LISTE DE « DROIT DE SAVOIR » DU NEW JERSEY :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

LISTE SPÉCIALE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DU NEW JERSEY :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

LISTE DE « DROIT DE SAVOIR » DE LA PENNSYLVANIE :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

LISTE SPÉCIALE DES SUBSTANCES DANGEREUSES DE LA PENNSYLVANIE :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

CATÉGORIES DE CANCÉROGÉNÉCITÉ :

EPA (ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

VLE (VALEUR LIMITE D'EXPOSITION) ÉTABLIE PAR L'ACGIH

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

MAK (CONCENTRATION MAXIMALE EN MILIEU DE TRAVAIL) EN ALLEMAGNE



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2548

ADHÉSIF MILLENNIUM DE IKO

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NIOSH-Ca (NATIONAL INSTITUTE FOR OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH)

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES :

· CLASSE DE DANGER POUR L'EAU : Classe 1 de danger pour l'eau (auto-évaluation), peu dangereux pour l'eau.

· ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES CHIMIQUES : une évaluation de la sécurité des substances chimiques n'a pas été effectuée.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS 28 juin 2024

REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/FDS DU 27 janvier 2021

PRÉPARÉE PAR Département de recherche

INFORMATIONS GÉNÉRALES 1 888 766-2468

SITE INTERNET www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS ET DIVULGATIONS Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Ces informations sur la sécurité des produits sont fournies pour aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons déployé des efforts raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit échappent à notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou qui sont liés à ceux-ci.